

Date 30/10/1992



Spécial

INTERINSTITUTIONS
TOUS LES LIEUX D AFFECTATION

EXAMEN DE DEPISTAGE

NOTE RECTIFICATIVE

Un nouveau programme de dépistage est d'application depuis septembre 1992.

, Aux six organismes de dépistage déjà conventionnés sur la place de Bruxelles, nous avons pu en ajouter quatre nouveaux. Voir en renvoi(1) la liste .

Le programme de dépistage a été lancé il y a 12 ans, l'intention initiale des Chefs d'Administration ayant été de faire bénéficier les ayants droit, c'est-à-dire les conjointes et les enfants des fonctionnaires et agents d'un examen médical préventif comparable à celui de la visite annuelle, réservée exclusivement aux fonctionnaires et agents.

Rapidement il s'était avéré qu'en droit les fonctionnaires et agents devaient pouvoir bénéficier eux-mêmes de cet examen de dépistage au même titre que leurs ayants droit.

Afin d'éviter un double emploi les examens de dépistage périodiques au bénéfice des fonctionnaires et agents peuvent par conséquent tenir lieu de visite annuelle, à condition que les médecins conseils soient informés des résultats .

Les changements techniques dans le domaine du dépistage, ainsi que l'impact budgétaire, ont amené les Chefs d'Administration, après avis positif du CGAM, à mettre en oeuvre les mesures de rationalisation appropriées :

- 1" une modification du contenu des programmes, actualisés parallèlement à l'évolution des techniques médicales,
- 2" un changement de la rythmicité des examens en fonction des tranches d'âge, elles aussi modifiées, tout en associant les services médicaux de plus près au suivi d'intervalle ainsi qu'à l'exploitation épidémiologique des résultats.

La nouvelle manière de procéder fera en outre l'objet d'un examen annuel très attentif par les Chefs d'Administration, afin d'en voir l'impact en termes de bénéfices de santé. De nouvelles dispositions seront prises le cas échéant dans trois ans en fonction des résultats obtenus.

Nous vous rappelons que toutes les personnes déjà inscrites seront convoquées en temps utile et que toutes celles non inscrites et désireuses de bénéficier de ces bilans de santé peuvent en faire la demande à tout moment en téléphonant au 295.76.94 ou 295.38.66 pour Bruxelles, au (4300) 3597 (Parlement Européen) à Luxembourg, ou au 5061 à Ispra

La nouvelle périodicité des examens de dépistage est désormais la suivante :

- tous les 5 ans avant 40 ans,
- tous les 3 ans entre 40 et 59 ans,
- tous les 2 ans à partir de 60 ans.

Quant au suivi annuel d'intervalle, il sera assuré moyennant des fiches de risque qui seront mises à Jour à l'occasion de la visite annuelle, qu'il vous est loisible, nous vous le rappelons, de passer soit auprès du médecin conseil de l'Institution soit auprès de votre médecin traitant. Cette dernière possibilité ne vaut pas pour le personnel sous tutelle sanitaire obligatoire de l'institution en raison de risques professionnels spécifiques

Votre attention est particulièrement attirée sur le programme remanié de dépistage en faveur des enfants. Voir en annexe les fac-similés détaillés des différents programmes et des fiches de risque.

Il convient encore de noter que si les examens de dépistage sont facilement accessibles aux sièges de Bruxelles, Luxembourg et Ispra, des négociations sont en cours dans les capitales communautaires où ce dispositif ne fonctionne pas encore.

Quant aux personnels excentrés et à leurs familles, des solutions de rechange pragmatiques leur seront proposées et les renseignements peuvent être obtenus en téléphonant également à Mme LOPERA au 295.76.94 ou 295.38.66 à Bruxelles, au (4300) 3597 (Parlement Européen) à Luxembourg, ou au 5061 Ispra .

Annexes : fac-similés des programmes et des fiches de risque.

(1)

Bruxelles

- **Academisch îlekenhuls VUB**, Laarbeekiaan 101 - 1090
Bruxelles - Tel. 477.55.00,
- **Clinique Générale St Jean**, Rue du Marais 104 - 1000
Bruxelles - Tel, 221.91.11,
- Clinique de l'Europe**, Square Marie Louise 59 - 1040
Bruxelles - Tel. 230.82.50,
- Médecis**, Avenue de Tervuren 251 - 1150 Bruxelles - Tel.
762.50.44,
- Medicare Louise**, Avenue Louise 249 - 1050 Bruxelles - Tel.
647.48.65,
- Saint Michel**, Rue de Lantsheere 19 - 1040 Bruxelles - Tel.
739.07.11 ,
- ULB-ERASME-ASSUBEL, Quai aux Pierres de Taille 16 - 1000
BRUXEL-LES - Tel. 214.75.51,
- Clinique du Parc Léopold**, Rue Froissart 38, 7e étage, 1040
BRUXELLES - Tel. 287.57.60,
- Preventicare**, Avenue de Broqueville 32 - 1200 BRUXELLES -
Tel. 771.16.44,
- Saint Luc**, Avenue Hippocrate 10 - 1200 BRUXELLES - Tel.
764.19.02.

Autres lieux d'affectation

Encore en discussion, nous publierons ultérieurement une liste
des centres retenus .

Les autres langues seront publiées ultérieurement .

REGIME COMMUN D ASSURANCE MALADIE
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

R C A M et Service¹ médicaux
Examens de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire

Nom et prénom de l'affilié

N° personnel

*LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT*

PROGRAMME DE DEPISTAGE FEMMES

N° 1

moins de 40 an»

périodicité: tous les 5 an»*

1. Examen clinique

et acuite visuelle

2. Radiographies des poumons face et profil

seulement sur indication médicale motivée

3. Examens de laboratoire

- Examen de sang

vitesse de sédimentation
globules blancs
formule leucocytaire
globules rouges
plaquettes
hemoglobine
fer sérique
glycémie
cholesterol tot - HDL -LDL
triglycérides
acide urique
uree
creatinine
SGPT, SGOT (ALT, AST)
gamma GT
HBsAg, Anti HBC
test Σ VDRL par immunofluorescence
test HIV (offert sur base consensuelle)

- Examen des urnes

albumine, glucose, recherche de sang
+ ex microscopique

- Maladies tropicales anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV
examen parasitologique des selles (examen direct et enrichissement)

Ces examens sont réservés aux personnes affectées dans les pays à climat tropical.

4. Electrocardiogramme au repos

5 Examen gynécologique

- cytologie du col uterin et colposcopie
- examen clinique des seins
- mammographie uniquement s'il y a une indication médicale motivée

6. Rapport de synthèse

(mise a jour Fiche de risque)

* Excepté point 5 examen gynécologique lequel est prévu annuellement

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

BUREAU CENTRAL
Examens de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire

Nom et prénom de l'affilié

N° personnel

*LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT*

PROGRAMME DE DEPISTAGE FEMMES

N° 2

Périodicité de 40 à 59 ans: tous les 3 ans
Périodicité à partir de 50 ans: tous les 5 ans**

1. Examen clinique

2. Examen ophtalmologique complet

Acuité visuelle ou étude de la correction (sans prescription de verres)

- Fond d'oeil
- Tonométrie

3. Examen O.R.L. complet

(Laryngoscopie directe par fibroscopie uniquement si l'indirecte s'avère impossible)

4. Radiographie des poumons face et profil

seulement sur indication médicale motivée

5. Examen de laboratoire

- Examen de sang
 - vitesse de sédimentation
 - globules blancs
 - formule leucocytaire
 - globules rouges
 - plaquettes
 - hémoglobine
 - fer sérique
 - glycémie
 - cholesterol tot - HDL - LDL
 - triglycérides
 - acide urique
 - urée
 - creatinine
 - SGPT, SGOT (ALT, AST)
 - gamma GT
 - phosphatases alcalines
 - potassium
 - HBsAg, Anti HBC
 - test Σ VDRL par immunofluorescence
 - test HIV (offert sur base consensuelle)
 - électrophorèse des protéines sériques (à partir de 50 ans)

- Examen des urines

albumine, glucose, recherche de sang
+ ex microscopique
Recherche de sang dans les selles (3 jours de suite)

- Maladies tropicales anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV
examen **parasitologique** des selles (examen direct et enrichissement)

Ces examens sont réservés aux personnes affectées dans les pays à climat tropical.

* Excepté point 8 examen gynécologique lequel est prévu annuellement

6. Examen cardiovasculaire

- électrocardiogramme au repos
- électrocardiogramme d'effort cyclo-ergometre (seulement s'il y a des facteurs de risque)

7. Rectosigmoïdoscope

(une colonoscopie totale de référence est conseillée entre 45 et 50 ans
personne à risque familial contrôle tous les 3 ans)

8. Examen gynécologique

- cytologie du col utérin et colposcopie
- examen clinique des seins
- mammographie Périodicité du check-up tous les 2 ou 3 ans

9. Echographie abdominale et des reins

Un seul examen de référence entre 45 et 50 ans et après 50 ans, selon la périodicité du programme

10. Rapport de synthèse

(mise à jour Fiche de risque)

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

BUREAU CENTRAL
Examens de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire .

Nom et prénom de l'affilié :

N° personnel :

LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT

PROGRAMME DE DEPISTAGE HOMMES

N° 3

moins de 40 ans
périodicité: tous les 5 ans

1. Examen clinique
et acuité visuelle

2. Radiographies des poumons face et profil
seulement sur indication médicale motivée

3. Examens de laboratoire

- Examen de sang:

vitesse de sédimentation
globules blancs
formule leucocytaire
globules rouges
plaquettes
hémoglobine
glycémie
cholesterol tot. - HDL - LDL
triglycérides
acide urique
urée

créatinine

SGPT, SGOT (ALT, AST)

gamma GT

HBsAg, Anti Hbc

test Σ VDRL par immunofluorescence

test HIV (offert sur base consensuelle)

- Examen des urines:

albumine, glucose, recherche de sang
+ ex. microscopique

- Maladies tropicales. anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV.
examen parasitologique des selles (examen direct et enrichissement)

Ces examens sont réservés aux personnes affectées dans les pays à climat tropical.

4. Electrocardiogramme au repos

5. Rapport de synthèse

(mise à jour Fiche de risque)

FAC-SIMILE

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

BUREAU CENTRAL
Examens de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire

Nom et prénom de l'affilié

N° personnel

LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT

PROGRAMME DE DEPISTAGE HOMMES

? .4

Périodicité de 40 à 59 an*: tou* le* 3 an*
Périodicité à partir de 60 an*: tou* le* 2 an*

1. Examen clinique

- y compris examen de la prostate par T R à partir de 50 ans

2. Examen ophtalmologique complet

Acuité visuelle ou étude de la correction (sans prescription de verres)

- Fond d'oeil
- Tonométrie

3. Examen O.R.L. complet

(Laryngoscopie directe par fibroscopie uniquement si l'indirecte s'avère impossible)

4. Radiographie des poumons face et profil

seulement sur indication médicale motivée

5. Examen de laboratoire

- Examen de sang
 - vitesse de sédimentation
 - globules blancs
 - formule leucocytaire
 - globules rouges
 - plaquettes
 - hémoglobine
 - glycémie
 - cholesterol tot - HDL-LDL
 - triglycérides
 - acide urique
 - urée
 - créatinine
 - SGPT, SGOT (ALT, AST)
 - gamma GT
 - phosphatases alcalines
 - potassium
 - HBsAg, Anti HBc
 - test Σ VDRL par immunofluorescence
 - test HIV (offert sur base consensuelle)
 - électrophorèse des protéines sériques (à partir de 50 ans)
 - PSA à partir de 50 ans
 - Examen des urines
 - albumine, glucose, recherche de sang
 - + ex microscopique
 - Recherche de sang dans les selles (3 jours de suite)
 - Maladies tropicales anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV.
examen parasitologique des selles (examen direct et enrichissement)
- Ces examens sont réservés aux personnes affectées dans les pays à climat tropical.**

FAC-SIMILE

6. Examen cardiovasculaire

- électrocardiogramme au repos
- électrocardiogramme d'effort: cyclo-ergomètre (seulement s'il y a des facteurs de risque)

7. Rectosigmoidoscope

(une colonoscopie totale de référence est conseillée entre 45 et 50 ans;
personne à risque familial: contrôle tous les 3 ans).

8. Echographie abdominale et des reins

Un seul examen de référence entre 45 et 50 ans et après 50 ans, selon la périodicité du programme.

9. Rapport de synthèse

(mise à jour Fiche de risque)

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

BUREAU CENTRAL
Examens de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire

Nom et prénom de l'affilié

N° personnel

LES EXAMENS PROPOSÉS ÉTANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER À L'UN D'EUX,
MAIS TOUT EXAMEN COMPLÉMENTAIRE SERA À LA CHARGE DU PATIENT

PROGRAMME DE DÉPISTAGE ENFANTS

1. De 0 à 5 ans

- examen annuel par médecin-spécialiste
 - percentile poids/taille
 - vérification des vaccinations avec éventuelle mise à jour

à l'âge de 4 ans

- examen additionnel de l'audition par otorhinolaryngologue et un examen ophtalmologique par un ophtalmologue
- rapport de synthèse au médecin traitant

2. De 6 à 16 ans

- examen dentaire annuel avec rapport au dentiste traitant
- pour les enfants vivant hors communauté (pays A C P ou pays hors communauté, à développement sanitaire non comparable avec celui des pays membres)
 - jusqu'à l'âge de 14 ans examen annuel par pédiatre
 - à 15 ans et à 16 ans examen par pédiatre ou médecin pour adultes (selon le choix des parents)

3. Examen de laboratoire:

- pour les enfants vivant dans les pays A C P

A partir de l'âge de 3 ans:

- *Examen des selles*
 - examen direct
 - enrichissement (culture)
- *Hématologie*
 - fer sérique
 - reticulocytes
 - acide folique
- *Ions*
 - calcium
 - phosphore
- *Sérologies*
 - IGM pour l'hépatite A
 - antigène s et anticorps s de l'hépatite B
 - anticorps de l'ambiase
 - anticorps de la schistosomiase

Remarque Il va de soi que les anticorps une fois apparus et stabilisés ne seront pas répétés à l'aveuglette tous les ans, puisqu'il en sera tenu compte dans le suivi



MEDECINE PREVENTIVE

Fiche de Risque*

Nom

Prénom

Date de naissance

Sexe

Nationalité

(Numéro personnel

I. RISQUE FAMILIAL

1. Cardiovasculaire			2. Cancer		
Dyslipidémies			Colorectal		
Hypertension artérielle			Sein		
Diabète			Autres		
Maladies coronaires					
Ictus					
Pathologies neuro-psychiatriques					
Autres					

II. RISQUE PERSONNEL

Tabac			Contraceptifs hormonaux Nulliparité		
Alcool			Modus vivendi (voyages HIV)		
Drogues			Autres		

* La Fiche de Risque ne remplace pas le dossier médical dont elle fait partie intégrante elle sert uniquement pour établir un programme de dépistage individuel

		Connu depuis	Spécifications
Dyslipidemies			
Hypertension artérielle			
Diabete			
Hyperuricémie			<input type="checkbox"/> goutte <input type="checkbox"/> Lithiase rénale
Surcharge pondérale			
Facteurs favorisant l'ostéoporose *			
Autres			

* p. ex. ménopause précoce, maigreur, peau claire, tabac, alcool, carence alimentaire (calcium, protéines)

III. RISQUE PROFESSIONNEL

		Connu depuis	Spécifications

IV. ANTECEDENTS MEDICAUX

		Date	Spécifications
Hépatites			
Tuberculose			
Maladies tropicales			
Autres			
Maladies cardiovasculaires			

Opérations chirurgicales		Date	Spécifications
Allergies			
Médication en cours			

Date

Signature du patient

Signature du médecin

Mise à jour I	Date	Risque familial

Mise à jour II	Date	Risque personnel

Mise à jour III	Date	Risque professionnel

Mise à jour IV	Date	Antécédents médicaux

Risque(s) majeur(s)

--